

✉ ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)

🌐 <https://perspectivesplurielles.net/>



# Perspectives PLURIELLES

— Revue scientifique —

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



— N°1 – Décembre 2025 —



Éditeur :

UFR Communication et Société  
Université Alassane Ouattara  
(Côte d'Ivoire)

# PERSPECTIVES PLURIELLES

Revue des Arts, Lettres et Langues  
/ Sciences Humaines et Sociales

---

N°1 – Décembre 2025

---

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01

Contact : +225 0757504341

<https://perspectivesplurielles.net/>  
[revueperspectivesplurielles@gmail.com](mailto:revueperspectivesplurielles@gmail.com)

# RÉFÉRENCEMENT

|                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p>Scientific Journal<br/>Impact Factor</p> <p>TOGETHER WE REACH THE GOAL</p>     | <p><a href="https://sjifactor.com/passport.php?id=24999">https://sjifactor.com/passport.php?id=24999</a></p>                                   |
|                                                                                    | <p><a href="https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502">https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502</a></p> |
|  <p>INTERNATIONAL<br/>STANDARD<br/>SERIAL<br/>NUMBER<br/>INTERNATIONAL CENTRE</p> | <p><a href="https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485">https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485</a></p>                       |

# ÉDITORIAL

La parution de ce premier numéro de la revue *Perspectives Plurielles* marque une étape importante dans la création d'un espace scientifique ouvert, rigoureux et durable, dédié à la production et à la diffusion des savoirs en Arts, Lettres et Langues ainsi qu'en Sciences Humaines et Sociales. La revue est née du constat partagé de la nécessité de cadres éditoriaux capables d'analyser, de manière critique et pluraliste, les dynamiques sociales, culturelles, politiques et territoriales contemporaines, notamment dans les sociétés du Sud.

Dans un contexte caractérisé par la complexité croissante des phénomènes sociaux et l'entrecroisement des disciplines, *Perspectives Plurielles* ambitionne de promouvoir une démarche scientifique fondée sur la pluralité des regards, la diversité méthodologique et le dialogue interdisciplinaire. Elle entend ainsi valoriser des travaux originaux qui interrogent les transformations du monde social, en accordant une attention particulière aux ancrages empiriques, aux cadres théoriques mobilisés et à la rigueur des démarches méthodologiques.

Ce numéro inaugural illustre pleinement cette orientation. Les contributions réunies abordent des thématiques variées, allant des enjeux de gestion territoriale et environnementale aux questions de pédagogie, de condition physique et de pouvoir, en passant par l'analyse critique d'œuvres littéraires et des pratiques sociales. Cette diversité témoigne à la fois de la richesse des champs couverts par les sciences humaines et sociales et de la pertinence des approches croisées pour comprendre les réalités contemporaines.

Le comité de rédaction exprime sa profonde gratitude à l'ensemble des auteurs, évaluateurs et partenaires institutionnels dont l'engagement et le professionnalisme ont permis la concrétisation de ce projet éditorial. Nous espérons que *Perspectives Plurielles* s'affirmera, au fil des numéros, comme un lieu de référence pour la réflexion scientifique, un espace de confrontation d'idées et un vecteur de visibilité pour les recherches menées en Afrique et ailleurs.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction



# COMITÉ DE RÉDACTION

## *Directeur de Publication :*

Dr Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

## *Secrétariat de rédaction*

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann  
Michel, Université Alassane Ouattara

Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi  
Michael, Université Alassane Ouattara

Dr KOUAMÉ Koaténin, Université  
Alassane Ouattara

Dr KONAN Aya Suzanne, Université  
Alassane Ouattara

Dr AKABLAH Tchoumou Léopold,  
Université Alassane Ouattara

Dr Kouamé Alain SAKA,  
Université Alassane Ouattara

Dr Kanhoum Baudelaire KOUAME,  
Université Alassane Ouattara

Dr Kouakou Camille GOLI, Université  
Alassane Ouattara

## *Comité Scientifique et de Lecture :*

Prof. Lazare Marcelin POAME,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université  
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Pierre KAMDEM, Université de  
Poitiers, France ;

Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël  
OURA, Université Alassane Ouattara-  
CRD, Côte d'Ivoire ;

Prof. Atta Jacob BRINDOUMI,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Prof. SOW Ndioro, Université Gaston  
Berger, Sénégal ;

Prof. Fabio VITI, Université Aix-  
Marseille, France

Prof. François LAMBOTTE, Université  
Catholique de Louvain, Belgique

Prof. Konan Arsène KANGA,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Prof. Kacou GOA, Université Félix  
Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;

Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire.

Prof. Kouakou Désiré M'BRAH,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire.

Dr (MC) Kouassi Ernest YAO,  
Université Jean Lorougnon Guédé de  
Daloa, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Jean Joël BAH, Université  
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Dr (MC) Koffi Syntor KONAN,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire ;

Dr (MC) Ehua Manzan Monique  
BEIRA, Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO,  
Université Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire.

# Sommaire

## Arts, Lettres et Langues

### **SORO Doforo Emmanuel**

1. Experiencia personal en la narrativa: caso de *Don Quijote De La Mancha* de Miguel De Cervantes Y *El Zorro De Arriba Y El Zorro De Abajo* de José María Arguedas ..... 2-12

### **Mouhamadou Moustapha SOW**

2. Analyse comparée des techniques narratives dans *Isabella Von Ägypten* d'Achim Von Arnim et *Un Trou Dans Le Miroir* d'Ibrahima Sèye..... 13-31

### **Abdoulaye SÉRÉ et Cyriaque Yi Sur Pwen BADOMA**

3. L'éthos discursif composite des chefs d'États de l'Alliance des États du Sahel au premier sommet..... 32-46

### **MAHAMADOU Diouf et Saliou Mbaye**

4. Auslautverhärtung im Wolof und im Deutschen: eine sprachübergreifende Analyse..... 47-67

### **Diome FAYE**

5. Resilience and Survival in *The Saints of Swallow Hill* (2022) by Donna Everhart..... 68-78

### **SORO Dolourou**

6. Sectarian Ideologies on Trial in Toni Morrison's *Paradise*..... 79-90

## Sciences Humaines et Sociales

### **Coômlan Charles HOUNTON**

7. Conception d'un SIG pour l'identification d'un site de gestion des déchets ménagers de la commune de Parakou..... 92-103

### **Adam Messie AHOUE, Siaka COULIBALY, Kouadio Raymond N'GUESSAN et Cheick Habib SANOGO**

8. Renforcement musculaire et capacité physique de personnes âgées de 50 à 90 ans au centre de conditionnement physique Marcory-INJS ..... 104-114

### **Ablakpa Jacob AGOBE et ZRIGA Kreпка Dorcas Junior**

9. Territorialisation disciplinaire et production de l'espace étatique : les mutations-sanctions dans la fonction publique ivoirienne comme dispositifs de pouvoir..... 115-128

### **Christian Michel LATH, Henri Joël Abazé BEDA, Esaïe Sanga COULIBALY**

10. Conditions pédoclimatiques et rendements cotonniers dans la sous-préfecture de Tafiré (Centre-nord de la Côte d'Ivoire)..... 129-144

### **LANDJERGUE Bahan et MOUTORE Yentougle**

11. Lutte hégémonique autour des zones forestières dans la Préfecture de Kpendjal (Togo) entre les forces de défenses et les groupes armés terroristes ..... 145-156

***Domèbèimwin Vivien SOMDA***

12. Les religions et le défi de réconciliation en Afrique : une réflexion à partir du Christianisme ..... 157-177

***N'GORAN Kouamé Fulgence***

13. Résilience des acteurs touristiques face à l'érosion côtière : vers une gouvernance coordonnée du littoral dans le village d'Assouindé (Sud-est de la Côte d'Ivoire) ..... 178-192

***GUIHINI Mahamat Issaka, Moussa KABA et Mohamed Lamine NDAO***

14. Analyse spatio-temporelle des dynamiques de restauration écologique dans la commune de Téssékéré, Nord Ferlo (2002-2024) à l'aide des outils de la télédétection ..... 193-207

***Affoua Marie Ange Espérance KOUMAN et al.***

15. Vie religieuse et construction identitaire chez des étudiants issus de couples islamo-chrétiens à Daloa ..... 208-219

***Abdourahmane Mbade SENE et Pierre Mbar FAYE***

16. Conflits fonciers et reconfiguration territoriale : l'agrobusiness comme facteur de rupture et de recomposition dans les communautés rurales sénégalaises (Cas de Ndiagianiao)..... 220-234

***Alioune Badara GUEYE***

17. Exode informationnel, refuge numérique et régulation attentionnelle sur les réseaux sociaux : dynamiques culturelles des usages numériques chez les adultes sénégalais ..... 235-252

***Moctar Paré et Paul Kabré***

18. Intégration de la culture dans les stratégies de prévention des conflits et de l'extrémisme violent ..... 253-269

***Lucien ZAONGO***

19. L'influence de la formation professionnelle continue et des moyens disponibles dans la mise en œuvre de la méthode APC dans l'enseignement secondaire au Burkina Faso..... 270-282

***Arsène KADJO et Yeboua Denis KOUADIO***

20. Stigmatisation familiale et expérience scolaire des minorités de genre à Agboville (Côte d'Ivoire)..... 283-293

***Yéo SIBIRI***

21. Innovations technologiques et communicationnelles et changement des pratiques de sécurisation face au vol des motocyclettes à Bouaké .... 294-308

***YEBOUE Affoue Bénédicte***

22. La composition musicale et le statut d'artiste à partir de Theodor Adorno ..... 309-321

***KONÉ Alimata, TOURÉ Adama et BALLÉ Ségbé Guy Romaric***

23. Production légumière et insécurité sanitaire dans la sous-préfecture d'Odienné (Côte d'Ivoire) ..... 322-335

# Sciences Humaines et Sociales



---

## PRODUCTION LÉGUMIÈRE ET INSÉCURITÉ SANITAIRE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE D'ODIENNÉ (CÔTE D'IVOIRE)

VEGETABLE PRODUCTION AND HEALTH INSECURITY IN THE ODIENNÉ SUB-PREFECTURE (CÔTE D'IVOIRE)

**KONÉ Alimata**

Département de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo, Côte d'Ivoire

E-mail : [konealimata886@gmail.com](mailto:konealimata886@gmail.com)

**TOURÉ Adama**

Département de Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo, Côte d'Ivoire

E-mail : [adama.toure@upgc.edu.ci](mailto:adama.toure@upgc.edu.ci)

**BALLÉ Ségbé Guy-Romarc**

Institut de Gestion Agropastorale, Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo, Côte d'Ivoire

E-mail : [balleromarc@yahoo.fr](mailto:balleromarc@yahoo.fr)

---

**Résumé :** La croissance démographique de la ville d'Odienné accroît la demande alimentaire et stimule le développement de la production légumière dans sa sous-préfecture. Toutefois, cette intensification agricole s'accompagne d'une forte pression parasitaire, conduisant les producteurs à recourir massivement aux pesticides de synthèse, souvent utilisés sans maîtrise technique. Cette étude analyse les l'insécurité sanitaires liés aux pratiques phytosanitaires des producteurs légumiers dans la sous-préfecture d'Odienné. La méthodologie repose sur une enquête par questionnaire menée auprès de 110 producteurs, sélectionnés par une méthode probabiliste dans sept localités. Les résultats mettent en évidence un faible niveau de scolarisation et un accès limité à la formation, favorisant des pratiques phytosanitaires inadaptées, telles que l'augmentation des fréquences de traitement, l'utilisation de produits non homologués, la gestion inadéquate des emballages et l'application des pesticides sans équipements de protection. Ces pratiques exposent les producteurs à des intoxications sanitaires, dont 31,82 % sont modérées, tandis que les intoxications légères et sévères concernent chacune 19,1 % des enquêtés. Par ailleurs, ces pratiques contribuent à la pollution environnementale et compromettent la durabilité des systèmes de production légumière dans la sous-préfecture d'Odienné.

**Mots-clés :** Production légumière, insécurité sanitaire, intoxication, Sous-préfecture d'Odienné, produits phytosanitaires

**Abstract:** The demographic growth of the city of Odienné has increased food demand and stimulated the development of vegetable production in its sub-prefecture. However, this agricultural intensification is accompanied by strong pest pressure, leading producers to make extensive use of synthetic pesticides, often without adequate technical control. This study analyzes the health risks associated with phytosanitary practices among vegetable producers in the Odienné sub-prefecture. The methodology is based on a questionnaire survey conducted among 110 producers, selected through a probabilistic sampling method across seven localities. The results reveal a low level of schooling and limited access to agricultural training, which contribute to inappropriate phytosanitary practices, including increased treatment frequency, use of non-approved products, improper management of pesticide containers, and application without personal protective equipment. As a result, producers are exposed to various health intoxications, with 31.82% experiencing moderate intoxication, while mild and severe intoxications each affect 19.1% of respondents. In addition, these phytosanitary practices contribute to environmental pollution and threaten the sustainability of vegetable production systems in the Odienné sub-prefecture.

**Keywords:** Vegetable production, food safety, poisoning, Odienné sub-prefecture, plant protection products.

## 1. Introduction

En Côte d'Ivoire, les légumes constituent une composante essentielle de l'alimentation quotidienne et représentent, pour de nombreux ménages, une source importante de revenus. La production de légumes contribue à l'approvisionnement des marchés locaux et à la sécurité alimentaire urbaine. Toutefois, l'intensification des productions légumières s'accompagne d'une pression parasitaire accrue, qui conduit les producteurs à recourir de manière croissante aux pesticides de synthèse afin de maintenir les rendements et la qualité marchande des produits. Or, dans de nombreux contextes ruraux et périurbains ivoiriens, l'usage de ces produits phytosanitaires se fait souvent en dehors des normes techniques et réglementaires, en raison du faible niveau de formation des producteurs, de l'accès limité à l'information et du contrôle insuffisant des circuits de distribution. Cette situation soulève d'importants enjeux sanitaires et environnementaux, tant pour les producteurs directement exposés que pour les consommateurs et les écosystèmes.

Plusieurs travaux ont mis en évidence les effets nocifs de l'exposition aux pesticides sur la santé humaine, notamment à travers des intoxications aiguës ou chroniques, des troubles respiratoires, cutanés et neurologiques, ainsi que des risques environnementaux liés à la contamination des sols et des eaux (B. B. Yarou et *al.*, 2017 : 289 ; J. Yaméogo 2021 : 7 ; E. R. G. Lehmann, 2017 : p 5). En Côte d'Ivoire, ces études soulignent que les pratiques phytosanitaires inappropriées constituent un facteur majeur de vulnérabilité sanitaire dans les zones de production agricole. Cependant, malgré ces constats, les analyses portant spécifiquement sur les pratiques des producteurs légumiers à l'échelle locale et leurs conséquences sanitaires demeurent encore insuffisantes, en particulier dans le nord-ouest du pays.

Dans la sous-préfecture d'Odienné, le développement rapide des productions légumières, combiné à l'usage croissant de pesticides, interroge la durabilité des systèmes de production et la sécurité sanitaire des acteurs agricoles. Les producteurs, souvent confrontés à des attaques parasitaires récurrentes, adoptent des stratégies de protection des cultures qui peuvent accroître leur exposition aux substances chimiques, sans toujours en mesurer les risques (A. Touré et A. S. Fofana, 2022 : 243). Dès lors, une question centrale se pose : comment les pratiques phytosanitaires des producteurs légumiers contribuent-elles à l'insécurité sanitaire observée dans la sous-préfecture d'Odienné ? C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente étude, qui vise à analyser l'insécurité sanitaire liée à l'usage des pesticides dans les productions légumières de la sous-préfecture d'Odienné. Plus spécifiquement, il s'agit d'analyser le niveau de scolarisation et l'accès à la formation des producteurs légumiers, de mettre en évidence les pratiques agricoles et d'évaluer leurs effets environnementaux et sanitaires. Cette recherche contribue à la compréhension des enjeux sanitaires liés aux productions légumières et à l'orientation des politiques de gestion durable des pesticides.

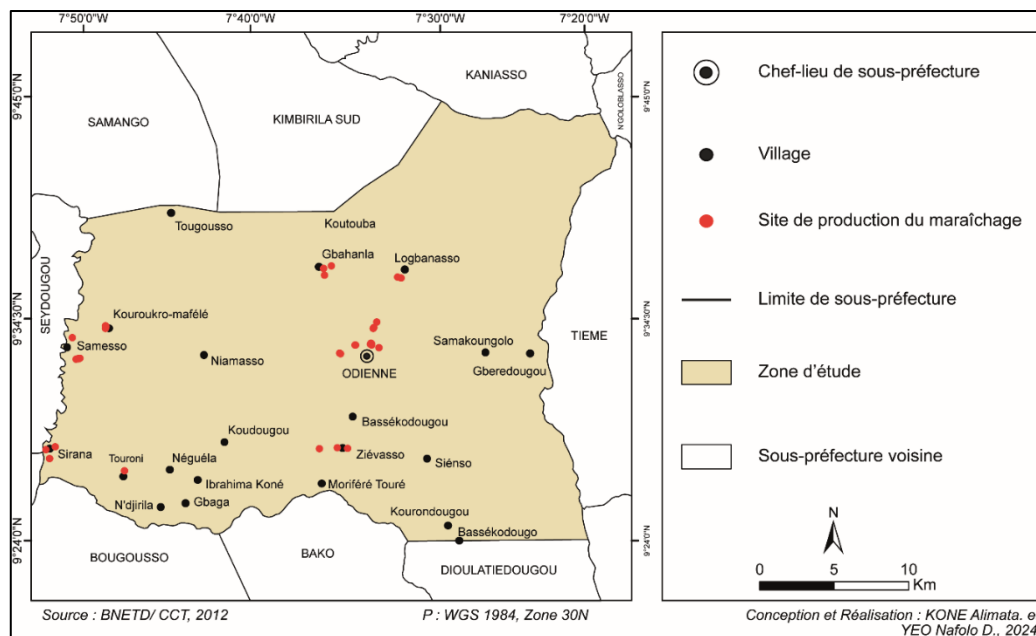
## 1. Méthodes et matériels

### 1.1. Cadre spatial de l'étude

L'étude a été conduite dans la sous-préfecture d'Odienné, située au nord-ouest de la Côte d'Ivoire, un espace caractérisé par une forte dynamique des productions légumières destinées à l'approvisionnement de la ville d'Odienné et de ses environs. Sept localités ont été retenues comme sites d'enquête : Odienné, Gbahanla, Zievasso, Sirana, Samesso, Logbanasso et Kouroukro-mafélé. Le choix de ces localités repose sur plusieurs critères combinés : l'importance des activités maraîchères, le recours fréquent aux pesticides de synthèse, l'existence de problèmes environnementaux et sanitaires signalés par les producteurs et la diversité des pratiques d'usage des pesticides observées sur les sites de production.

Ces localités constituent ainsi un échantillon spatial représentatif des principaux bassins de production légumière de la sous-préfecture d'Odienné. La carte 1 présente leur répartition spatiale ainsi que les principaux sites de production légumière étudiés.

**Carte 1 : Répartition des localités et des sites de production légumière**



**Source : BNETD, 2012 / Enquêtes de terrain, 2023**

### 1.2. Approche méthodologique

La démarche méthodologique adoptée repose sur une approche mixte, combinant la recherche documentaire et les investigations de terrain. Les travaux de terrain ont été réalisés sur une période de six mois, de juillet à décembre 2023, afin de couvrir une phase active des productions légumières.

Les données secondaires ont été collectées à partir de la littérature scientifique existante, notamment les travaux de M. Doumbia et E. Kwadjo (2009 : 992-2002)

et R. K. Orou et al. (2024 : 405-413) portant sur les effets sanitaires liés à l'usage des pesticides en Côte d'Ivoire. Ces sources ont permis d'établir une typologie des intoxications consécutives à l'exposition aux produits phytosanitaires, classées en trois catégories : (i) intoxications légères (irritations oculaires, irritations cutanées, céphalées) ; (ii) intoxications modérées (vertiges, vomissements, troubles de la vision, toux) ; (iii) intoxications sévères (troubles respiratoires). Cette classification a servi de base analytique pour l'interprétation des données de terrain.

Les données primaires proviennent d'une enquête par questionnaire administrée auprès des producteurs légumiers des localités étudiées. Le questionnaire a porté notamment sur les pratiques phytosanitaires (types de produits utilisés, fréquences de traitement, modes d'application), les conditions de manipulation des pesticides (port d'équipements de protection, gestion des emballages) et les effets sanitaires ressentis par les producteurs après les traitements.

La population mère de l'étude est constituée de 154 producteurs maraîchers recensés dans les sept localités retenues. La taille de l'échantillon a été déterminée à l'aide de la formule de Fisher, en retenant un niveau de confiance de 95 % et une marge d'erreur de 5 %, avec une proportion estimée de 50 %.

$$n = \frac{(tp)^2 * p(1 - p)N}{(tp)^2 * p(1 - p) + (N - 1) * y^2}$$

$$n = \frac{(1,96)^2 * 0,5(1 - 0,5) * 154}{(1,96)^2 * 0,5(1 - 0,5) + (154 - 1) * (0,05)^2}$$

ou :

$n$  est la taille de l'échantillon ;  $N$  la taille de la population mère (154 producteurs) ;  $t$  la valeur de l'intervalle de confiance (1,96) ;  $y$  la marge d'erreur (0,05) ;  $p$  la proportion estimée (0,5).

L'application de cette formule a permis d'obtenir un échantillon de 110 producteurs. La répartition de l'échantillon par localité a été effectuée selon une méthode de quotas, proportionnelle à l'effectif des producteurs dans chaque localité (tableau 1). Une fois les quotas déterminés, les producteurs ont été sélectionnés par tirage au sort à partir de listes préalablement établies.

**Tableau 1 : Répartition des producteurs enquêtés selon la localité**

| Localité d'enquête | Population mère | Échantillon |
|--------------------|-----------------|-------------|
| Gbahanla           | 8               | 6           |
| Zievasso           | 36              | 26          |
| Sirana             | 6               | 4           |
| Odienné            | 45              | 32          |
| Logbanasso         | 3               | 2           |
| Samesso            | 35              | 25          |
| Kouroukro-mafélé   | 21              | 15          |
| Total              | 154             | 110         |

**Source : Enquête de terrain, 2023**

Les données collectées ont fait l'objet d'un traitement statistique descriptif, permettant de calculer des fréquences et des pourcentages relatifs aux pratiques phytosanitaires et aux types d'intoxication observés (sur Excel 2019). L'analyse a visé à mettre en relation les pratiques d'usage des pesticides avec les risques sanitaires encourus par les producteurs, ainsi que leurs implications environnementales et territoriales. La cartographie a été réalisée par QGIS 3.2.

## 2. Résultats

Les résultats de l'étude s'organisent en trois axes principaux, à savoir : le niveau de scolarisation et la formation des producteurs légumiers, les cultures pratiquées et les pratiques culturales et les risques sanitaires et les formes de pollution environnementale associées à l'usage des pesticides.

### 2.1. Niveau de scolarisation et formation des producteurs légumiers

Le niveau de scolarisation et l'accès à la formation constituent des variables déterminantes pour comprendre les pratiques agricoles observées chez les producteurs légumiers de la sous-préfecture d'Odienné.

#### 2.1.1. Une prédominance de producteurs faiblement scolarisés

Les producteurs enquêtés présentent globalement un faible niveau d'instruction, comme l'indique le tableau 2.

**Tableau 2 : La proportion des producteurs selon le niveau d'instruction**

| Niveau d'étude | Proportion (%) |
|----------------|----------------|
| Analphabète    | 89,1           |
| Confessionnel  | 0,91           |
| Primaire       | 3,63           |
| Secondaire     | 3,63           |
| Supérieur      | 2,73           |
| Total          | 100            |

**Source : Enquête de terrain, 2023**

La grande majorité des producteurs (89,1 %) est analphabète, ce qui traduit une faible intégration de cette catégorie socioprofessionnelle dans le système éducatif formel. Les producteurs ayant atteint un niveau primaire, secondaire ou supérieur restent minoritaires, avec des proportions respectives de 3,63 %, 3,63 % et 2,73 %. Par ailleurs, une fraction marginale des producteurs (0,91 %) a bénéficié d'une instruction confessionnelle de type coranique. Cette configuration s'explique en partie par la forte présence des femmes dans les activités de production légumière, longtemps restées en marge de la scolarisation formelle dans la zone étudiée. Le faible niveau d'instruction observé constitue un facteur susceptible de limiter l'accès à l'information technique, notamment en matière de bonnes pratiques agricoles et d'usage raisonné des pesticides.



### 2.1.2 Un faible accès des producteurs à la formation agricole

La proportion des producteurs ayant bénéficié d'une formation à la production légumière demeure faible dans la sous-préfecture d'Odienné (tableau 3).

**Tableau 3 : Proportion de producteurs formés aux bonnes pratiques agricoles**

| Modalités              | Effectifs | Proportion (%) |
|------------------------|-----------|----------------|
| Producteurs non formés | 83        | 75,45          |
| Producteurs formés     | 27        | 24,55          |
| Total                  | 110       | 100,00         |

**Source : Enquête de terrain, 2023**

L'analyse du tableau 3 met en évidence un faible taux de formation des producteurs légumiers. En effet, 75,45 % des producteurs interrogés déclarent n'avoir bénéficié d'aucune formation en lien avec la production légumière, contre 24,55 % ayant reçu un encadrement technique, notamment sur les bonnes pratiques agricoles. Cette situation s'explique par le fait que la production légumière est majoritairement pratiquée selon des savoirs empiriques et endogènes, transmis au sein des familles ou par imitation entre producteurs. Les producteurs non formés adoptent ainsi des pratiques phytosanitaires hétérogènes, en particulier en ce qui concerne le dosage et la fréquence d'application des pesticides. À l'inverse, les producteurs ayant bénéficié d'une formation déclarent une meilleure connaissance des doses recommandées par les structures d'encadrement agricole. Le faible niveau de formation technique explique largement les pratiques phytosanitaires observées et les risques sanitaires encourus par les producteurs.

## 2.2 Cultures et pratiques culturelles fondées sur l'usage non maîtrisé des produits phytosanitaires

### 2.2.1. Le chou, le gombo et le piment comme cultures principales

Le maraîchage dans la sous-préfecture d'Odienné est marqué par une pluralité de légumes (légumes boules, légumes feuilles et un peu de fruit). Dans cette aire d'étude les principales cultures destinées à l'approvisionnement de la ville d'Odienné sont le chou, le gombo, le piment et autres (tableau 4).

**Tableau 4 : Répartition des cultures par site de production**

| Localité         | Cultures légumières |       |       |       |        |       |        |     |
|------------------|---------------------|-------|-------|-------|--------|-------|--------|-----|
|                  | Chou                |       | Gombo |       | Piment |       | Autres |     |
|                  | EFF                 | %     | EFF   | %     | EFF    | %     | EFF    | %   |
| Kouroukro-mafélé | 13                  | 86,67 | 8     | 53,33 | 8      | 53,33 | 15     | 100 |
| Samesso          | 21                  | 84    | 14    | 56    | 6      | 24    | 25     | 100 |
| Odienné          | 19                  | 59,38 | 23    | 71,88 | 11     | 34,38 | 32     | 100 |
| Zievasso         | 23                  | 88,46 | 21    | 80,77 | 11     | 42,31 | 26     | 100 |
| Logbanasso       | 0                   | 0     | 1     | 50    | 2      | 100   | 2      | 100 |
| Gbahanla         | 6                   | 100   | 1     | 16,67 | 1      | 16,67 | 6      | 100 |
| Sirana           | 4                   | 100   | 1     | 25    | 2      | 50    | 4      | 100 |
| Total            | 86                  | 78,18 | 69    | 62,73 | 41     | 37,27 | 110    | 100 |

**Source : Enquête de terrain, 2023**

Le tableau 4 montre que la production du chou est pratiquée par tous les producteurs de Gbahanla et Sirana. La production du chou est également importante dans les localités de Kouroukro-mafélé, Samesso et Zievasso où plus 80% des producteurs s'y intéressent. A Odienné, un peu plus de la moitié des producteurs produisent le chou. Concernant la production de gombo, elle se fait remarquablement à Odienné et Zievasso avec respectivement 71,88% et 80,77% des producteurs. Environ la moitié des producteurs s'y intéresse dans les localités de Kouroukro-mafélé, Samesso et Logbanasso contre une production marginale à Gbahanla et Sirana. Pour ce qui est de la culture du piment, elle est pratiquée par les deux producteurs de Logbanasso. Sa production intéresse également la moitié des producteurs de Kouroukro-mafélé et Sirana.

### **2.2.2. Des pratiques phytosanitaires génératrices de risques sanitaires et environnementaux**

Les pratiques phytosanitaires des producteurs légumiers ont été analysées à partir des types de pesticides utilisés, des modalités d'application et des conditions de gestion et de protection, afin d'identifier les facteurs de risques sanitaires et environnementaux.

#### **2.2.2.1. Une forte prédominance des insecticides dans la protection des cultures**

Les résultats montrent une utilisation dominante des insecticides dans l'ensemble des sites de production légumière étudiés (tableau 5).

**Tableau 5 : Répartition des produits phytosanitaire par site de production légumière**

| Localité         | Type des produits phytosanitaires |       |            |       |            |       |                         |       |
|------------------|-----------------------------------|-------|------------|-------|------------|-------|-------------------------|-------|
|                  | Insecticides                      |       | Herbicides |       | Fongicides |       | Nématicide-insecticides |       |
|                  | EFF                               | %     | EFF        | %     | EFF        | %     | EFF                     | %     |
| Gbahanla         | 3                                 | 50,00 | 1          | 16,67 | 1          | 16,67 | 0                       | 0,00  |
| Kouroukro-mafélé | 9                                 | 60    | 2          | 13,33 | 0          | 0,00  | 0                       | 0,00  |
| Logbanasso       | 1                                 | 50,00 | 0          | 0,00  | 0          | 0,00  | 0                       | 0,00  |
| Odienné          | 28                                | 87,5  | 3          | 9,37  | 8          | 25    | 0                       | 0,00  |
| Samesso          | 9                                 | 36    | 4          | 16    | 4          | 16    | 0                       | 0,00  |
| Sirana           | 3                                 | 75,00 | 1          | 25,00 | 1          | 25,00 | 0                       | 0,00  |
| Zievasso         | 24                                | 92,31 | 0          | 0,00  | 4          | 15,38 | 5                       | 19,23 |
| Total            | 77                                | 70    | 11         | 10    | 18         | 16,36 | 5                       | 4,54  |

**Source : Enquête de terrain, 2023**

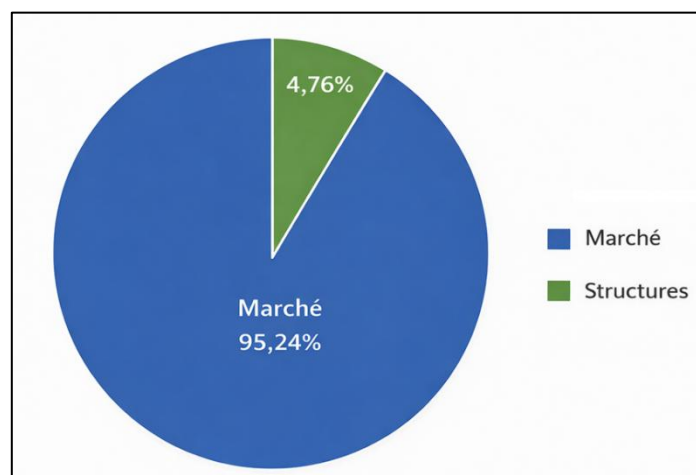
Au total, 70 % des producteurs déclarent utiliser des insecticides, contre 10 % pour les herbicides, 16,36 % pour les fongicides et 4,54 % pour les nématicides-insecticides. Cette prédominance s'explique par la forte pression des insectes ravageurs sur les cultures légumières dans la zone d'étude. Les localités d'Odienné (87,5 %), de Zievasso (92,31 %), de Sirana (75 %) et de Kouroukro-mafélé (60 %) concentrent les plus fortes proportions d'utilisateurs d'insecticides. À Gbahanla et

Logbanasso, environ la moitié des producteurs y ont également recours. Les différences observées entre sites traduisent des disparités d'accès aux produits phytosanitaires. Par ailleurs, l'enquête révèle que seule la localité de Zievasso enregistre l'usage de nématicides-insecticides, ce qui souligne une hétérogénéité des pratiques phytosanitaires au sein de la sous-préfecture.

#### **2.2.2.2. Des modalités d'application et d'approvisionnement favorisant les risques**

Les pratiques d'application des pesticides se caractérisent par des fréquences élevées de traitement, en lien avec l'absence d'un encadrement technique structuré. Chaque producteur ajuste les traitements en fonction de sa perception de l'efficacité des produits et de l'intensité des attaques parasitaires. Les insecticides homologués sont souvent jugés peu efficaces, ce qui conduit les producteurs à augmenter les fréquences de pulvérisation ou à recourir à des produits non homologués, parfois destinés à d'autres cultures comme le coton. Pour le chou, par exemple, 54 % des producteurs effectuent une pulvérisation hebdomadaire, alors que les recommandations techniques préconisent un traitement préventif tous les 10 à 14 jours. Ces pratiques favorisent le surdosage et l'exposition à des molécules inappropriées. L'approvisionnement en pesticides accentue ces risques. Les résultats montrent que 95,24 % des producteurs s'approvisionnent sur les marchés, contre seulement 4,76 % auprès de structures formelles disposant de services techniques qualifiés (figure 1).

**Figure 1 : Répartition du mode d'approvisionnement en pesticide**



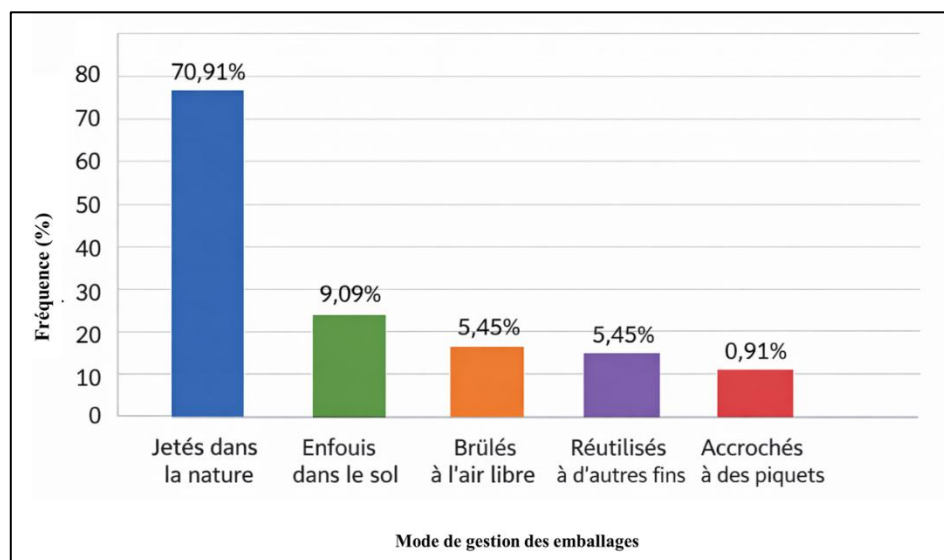
**Source : Enquête de terrain, 2023**

Dans certaines localités (Kouroukro-mafélé, Logbanasso, Samesso), le marché constitue l'unique source d'approvisionnement. La présence de produits non homologués, souvent issus des pays voisins, accroît les risques sanitaires pour les producteurs et les consommateurs. Le faible recours aux structures qualifiées s'explique notamment par le coût élevé des produits homologués et une offre peu adaptée aux réalités économiques locales.

### 2.2.2.3. Une gestion des emballages et une protection des producteurs largement insuffisantes

La gestion des emballages de pesticides après utilisation demeure largement inappropriée (figure 2).

**Figure 2 : Mode de gestion des emballages vides des pesticides**



**Source : Enquêtes de terrain, 2023**

Près de 70,91 % des producteurs déclarent jeter les emballages dans la nature, tandis que 9,09 % les enfouissent dans le sol et 5,45 % les brûlent à l'air libre. D'autres pratiques, telles que la réutilisation des emballages (5,45 %) ou leur accrochage à des piquets (0,91 %), exposent directement les utilisateurs et contribuent à la pollution environnementale. Ces pratiques sont étroitement liées au faible niveau de formation des producteurs, les non-formés accordant peu d'attention à la gestion sécurisée des déchets phytosanitaires.

Par ailleurs, les traitements phytosanitaires sont majoritairement réalisés sans équipements de protection individuelle. En effet, 69,09 % des producteurs appliquent les pesticides sans aucune protection, contre 28,18 % qui utilisent de manière partielle des cache-nez ou des gants. Le port d'un équipement de protection complet reste marginal (0,91 %). Cette situation expose les producteurs à des intoxications cutanées et respiratoires, renforçant les risques sanitaires associés aux pratiques phytosanitaires observées.

## 2.3. Des pratiques phytosanitaires génératrices d'insécurité sanitaire et de pollution environnementale

### 2.3.1. Une exposition des producteurs à des risques sanitaires avérés

Les producteurs légumiers de la sous-préfecture d'Odienné sont exposés à des risques sanitaires multiples, consécutifs à l'usage des pesticides sur les sites de production. Les enquêtes de terrain révèlent l'existence de trois niveaux

d'intoxication chez les producteurs : légères, modérées et sévères, traduisant des degrés variables d'exposition aux substances phytosanitaires. Les intoxications légères se manifestent principalement par des irritations oculaires et cutanées ainsi que des céphalées. Les intoxications modérées se caractérisent par des symptômes plus marqués, tels que des vertiges, des vomissements, des troubles de la vision et une toux persistante. Quant aux intoxications sévères, elles se traduisent essentiellement par des troubles respiratoires, témoignant d'une exposition plus intense ou répétée aux produits phytosanitaires. La répartition spatiale de ces différents types d'intoxication est présentée dans le tableau 6.

**Tableau 6 : Types d'intoxications en fonction des localités enquêtées**

| Localités        | Intoxications         |       |                        |       |                       |       |
|------------------|-----------------------|-------|------------------------|-------|-----------------------|-------|
|                  | Intoxications légères |       | Intoxications modérées |       | Intoxications sévères |       |
|                  | EFF                   | %     | EFF                    | %     | EFF                   | %     |
| Gbahanla         | 1                     | 16,67 | 2                      | 33,33 | 2                     | 33,33 |
| Kouroukro-mafélé | 4                     | 26,67 | 4                      | 26,67 | 2                     | 0,13  |
| Logbanasso       | 0                     | 0,00  | 0                      | 0,00  | 0                     | 0,00  |
| Odienné          | 6                     | 18,75 | 11                     | 34,38 | 5                     | 15,63 |
| Samesso          | 7                     | 28    | 5                      | 20    | 6                     | 24    |
| Sirana           | 0                     | 0,00  | 3                      | 75    | 0                     | 0,00  |
| Zievasso         | 3                     | 11,54 | 10                     | 38,46 | 6                     | 23,08 |
| Total            | 21                    | 19,1  | 35                     | 31,82 | 21                    | 19,1  |

**Source : Enquêtes de terrain, 2023**

Les résultats montrent que les intoxications modérées sont les plus fréquentes, touchant 31,82 % des producteurs enquêtés. Elles sont particulièrement élevées à Sirana, où 75 % des producteurs déclarent en avoir été victimes, tandis qu'elles sont moins fréquentes à Kouroukro-mafélé (26,67 %). Les intoxications légères concernent 19,1 % des producteurs, avec une occurrence plus marquée à Kouroukro-mafélé (26,67 %), et sont absentes à Logbanasso et Sirana. Les intoxications sévères, également observées chez 19,1 % des producteurs, sont plus fréquentes à Gbahanla. Les disparités observées entre les localités peuvent s'expliquer par la diversité des pratiques phytosanitaires, le niveau de scolarisation et de formation des producteurs, ainsi que par les modalités d'exposition aux pesticides. Elles traduisent une situation d'insécurité sanitaire persistante au sein des espaces de production légumière de la sous-préfecture d'Odienné.

### **2.3.2 Des pratiques à l'origine de risques de pollution environnementale**

Au-delà des impacts sanitaires directs, les pratiques phytosanitaires observées constituent une source majeure de pollution environnementale. L'augmentation des fréquences d'application des pesticides, combinée à l'usage de produits non homologués, favorise l'accumulation de résidus chimiques dans les sols des sites

de production légumière. La gestion inappropriée des emballages vides de pesticides, souvent jetés dans la nature, accentue ces risques en augmentant la concentration de substances toxiques dans l'environnement immédiat. Par le biais de l'infiltration des eaux, ces résidus peuvent contaminer les nappes phréatiques, d'autant plus que la majorité des sites de production étudiés sont localisés dans des bas-fonds, zones particulièrement vulnérables à la pollution hydrique. Ainsi, les pratiques phytosanitaires actuelles compromettent non seulement la qualité des sols et des ressources en eau, mais également la durabilité des systèmes de production légumière dans la sous-préfecture d'Odienné, en posant des risques à long terme pour les écosystèmes et les populations locales.

### 3. Discussion

Le faible niveau d'instruction avec 89,1% d'analphabètes et le déficit de formation sur les bonnes pratiques phytosanitaires avec 75,45% de producteurs non formés traduisent un manque de qualification de ceux-ci à la pratique des cultures légumières qui influence négativement leurs choix. Le taux élevé des analphabètes est lié à la faible scolarisation des femmes fortement présentes dans la production légumière de l'espace étudié. En outre, l'agriculture étant une activité qui se transmet généralement par héritage familial, les producteurs se fondent généralement sur les connaissances endogènes pour pratiquer l'activité. Pourtant, comme souligné par A. S. M. N. Adingra (2022 : 22-32) et B. Ouattara et al. (2025 : 83-95), la formation des producteurs aux bonnes pratiques est indispensable à la bonne productivité et la durabilité des systèmes de production.

La prédominance des insecticides, dans la production légumière avec 70% d'utilisateurs est également mentionnée par G. A. Tohouri et al (2024 : 424) qui montrent que 71,1% des producteurs de la ville de Bouaké utilisent des insecticides, dans l'optique de combattre la virulence des insectes. Ces auteurs affirment, par ailleurs, que l'augmentation des fréquences d'application des insecticides est une stratégie utilisée par certains producteurs, face à la résistance des ravageurs. Certaines localités comme Odienné, Zievasso, Sirana et Kouroukro-mafélé avec respectivement 87,5%, 92,31%, 75% et 60% utilisent plus les pesticides, eu égard à une meilleure accessibilité aux produits. L'usage des pesticides puissants non homologués a été également observé chez les producteurs de légumes de la ville de Yamoussoukro par B. F. Tano et al. (2011 : 2322), de Korhogo par C. Y. Koffié-Bikpo et L. Yéo (2016 :186) et de Port-Bouët par K. G. Kpan-kpan et al. (2019 : 6857). La présente étude montre également que 69,09% des légumiers sont sans protection lors de l'application des pesticides. Ce résultat est similaire à celui de N. Ramanan et al. (2024 : 4) sur les cotonculteurs en Côte d'Ivoire qui se protègent peu lors des traitements phytosanitaires des cultures.

Les résultats montrent que les mauvaises pratiques dans la production légumière engendrent des intoxications légères, modérées et sévères dans la sous-préfecture



d'Odienné, comme cela est le cas dans l'étude de R. K. Orou et *al.* (2024 : 405-413). Dans leurs recherches, ces auteurs ont montré que les intoxications légères représentent 47,46% des cas observés, 44,36% pour les intoxications modérées et 8,18% pour les intoxications sévères, dans le département d'Agboville. Dans le cas présent, les intoxications modérées sont les plus fréquentes dans la sous-préfecture d'Odienné avec 31,82% des producteurs concernés. Les intoxications légères et sévères concernent toutes les deux 19,1% des enquêtés de la sous-préfecture d'Odienné. Les disparités entre les localités peuvent s'expliquer par les différences de qualification des producteurs interrogés et les biais dans les réponses données. En outre, une étude de A. Touré et A. S. Fofana (2022 : 243) dans une sous-préfecture voisine à celle d'Odienné montre l'existence de risques sanitaires pour les populations liés à l'utilisations des pesticides dans l'agriculture. Enfin, selon A. Koné (2024 : 84-85), l'usage des produits phytosanitaires présente également un risque sanitaire pour les populations.

Au regard des intoxications et de la pollution engendrées dans la sous-préfecture d'Odienné cette étude questionne la durabilité des systèmes de productions fondés sur l'approvisionnement des villes.

### **Conclusion**

Au terme de l'étude, on retient que le faible niveau d'instruction avec 89,1% d'analphabètes et le déficit de formation sur les bonnes pratiques phytosanitaires avec 75,45% de producteurs non formés montrent un manque de qualification des producteurs. Cela se traduit par des mauvaises pratiques agricoles, notamment l'augmentation des fréquences de traitements phytosanitaires, l'utilisation de produits non homologués, la mauvaise gestion des emballages des pesticides et l'usage de ces produits sans protections. Les intoxications modérées atteignant 31,82% des producteurs, les intoxications légères et sévères concernant toutes les deux 19,1% des enquêtés de la sous-préfecture d'Odienné et la pollution environnementale, sont les effets pervers provoqués ces pratiques.

Eu égard aux défis sanitaires et environnementaux que posent les systèmes de productions fondés sur l'approvisionnement de la ville d'Odienné, il paraît nécessaire d'interroger leur durabilité.

### **Références bibliographiques**

- Adingra Akoua Signo Marie Noelle, 2022, « *Organisation du travail et productivité des exploitations d'anacardiens dans le District de Yamoussoukro* », Institut de Gestion Agropastoral, Université Peleforo Gon Coulibaly, 61 p.
- Doumbia Mamadou, Kwadjo Eric, 2009, « Pratiques d'utilisation et de gestion des pesticides par les maraîchers en Côte d'Ivoire : Cas de la ville d'Abidjan et deux de ses banlieues (Dabou et Anyama) », *Journal of Applied Biosciences*, No18, <https://www.m.elewa.org/JABS/2009/18/5.pdf>, le 21-11-2025.

- Institut National de la Statistique, 2021, *Résultats globaux RGPH*, Départements des Statistiques et Synthèses Économiques, Abidjan, Côte d'Ivoire, p. 37.
- Institut National de la Statistique, 2014, *Annuaire des statistiques du commerce extérieur. Ministère du Plan et du Développement*, Départements des Statistiques et Synthèses Économiques, Abidjan, Côte d'Ivoire, 22 p.
- Koffié-Bikpo Celine Yolande et Yeo Lanzeni, 2016, « Maraîchage urbain et sécurité sanitaire des aliments à Korhogo », *In Regarsuds*, N°2, Septembre 2016, pp. 176-191.
- Koné Alimata, 2024, *Analyse des risques sanitaires liés à l'activité maraîchère dans la sous-préfecture d'Odienné*, Mémoire de master, Département de Géographie, URF des Sciences Sociales, Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo, Côte d'Ivoire, 127 p.
- Kpan-Kpan Gains Kouakou, Yao Brou Lazare, Diemeleou Assoh Chantal, N'Guettia Kossonou Roland, Traoré Karim Sory, Dembélé Ardjouma, 2019, « Pratiques phytosanitaires en agriculture périurbaine et contamination des denrées par les pesticides : cas des maraîchers de Port-Bouët (Abidjan) », *In Journal of Animal & Plant Sciences*, Volume 41, N°1, Juillet, 2019, pp. 6847-6863.
- Lehmann Edouard René Gilbert, 2017, « *Impact Assessment of Pesticides Applied in Vegetable-Producing Areas in the Saharan Zone : the Case of Burkina Faso* », Faculté de l'Environnement Naturel, Architectural et Construit Groupe CEL, Programme Doctoral en Génie Civil et Environnemental, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Lausanne, Suisse, 297 p.
- Orou Rodrigue Kotchi, Yapo Wolfgang Toussaint, Tanoh Germaine Adjoua, Onétié Oscar Zahibo et Orou Marina Francine Oye, 2024, « Etude des intoxications paysannes dues aux pesticides agricoles dans le département d'Agboville, Côte d'Ivoire », *Int. J. Biol. Chem. Sci.* 18(2): 405-413, April 2024, pp 405-413.
- Ouattara Bakary, Touré Adama, Assi-Kopeh Jean-Louis et Assi-Kaudjhis Joseph Pierre, 2025, « Etude de la productivité des systèmes de culture du maïs et l'approche SIG dans le département de Dikodougou en Côte d'Ivoire », *International Journal of Innovation and Applied Studies*, Vol. 45 No. 1, Mar. 2025, pp 83-95.
- Ramanan Namratha, Geens Hilde, Touré Adama, 2024, *Baseline Study on Sustainability Practices in Cotton Farming in Côte d'Ivoire*, Brussels, Belgium, 54p.
- Tano Bernard Firmin, Abo Kouabenan, Dembélé Ardjouma et Fondio Lassina, 2011, « Systèmes de production et pratiques à risque en agriculture urbaine : cas du maraîchage dans la ville de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire », *In International Journal of Biological and Chemical Sciences*, N° 6, décembre 2011, pp 2317 2329.
- Touré Adama, Fofana Alassane Salif, 2022, « Collèges de proximités et insécurité alimentaire dans les milieux ruraux du Nord de la Côte d'Ivoire : Cas des Sous-Préfectures de Bougoussou et Bako », *In : Revue Ivoirienne de*

*Géographie des Savanes*, Numéro 13 Décembre 2022, UAO, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp 233-248.

- Yaméogo Joseph, 2021, « Perceptions des risques environnementaux et sanitaires liés à l'utilisation des pesticides dans le maraîchage urbain à Koudougou (Burkina Faso) : approche par la méthode d'indice », *Revue Interdisciplinaire Resol-Tropiques*, Vol. 2, n° 3, URL : <https://publication.georesbio.org/index.php/rint/article/view/118>, le 21-11-2025.
- Yarou Boni Barthélémy, Sylvie Pierre, Komlan Assogba Françoise, Mensah Armel, Alabi Taofic, Verheggen François et Francis Frédéric, 2017, « Plantes pesticides et protection des cultures maraîchères en Afrique de l'Ouest (synthèse bibliographique) », *In Biotechnology, Agronomy, Society and Environment*, N°4, Septembre 2017, pp 288-304.
- Tohouri Gnakouri Alain, Oura Kouadio Raphaël, Touré Adama, 2024, « Pratiques phytosanitaires dans le maraîchage Urbain et risques sanitaires dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire) », *Revue EVALU'A Experts et Evaluateurs d'Afrique*, 2024 n°1, pp 410-449.